

Les enseignants de la Cité scolaire Wallon  
Réunis en heure d'information syndicale le 12 mai  
146 rue des cités, 93300, Aubervilliers

A l'attention de  
Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil  
Daniel Auverlot

S/C de la cheffe d'établissement, Madame Rolain  
S/C du Directeur académique des services  
départementaux de l'éducation nationale  
(Seine-Saint-Denis) Antoine Chaleix

Aubervilliers,  
mercredi 27 mai 2020

### **Objet : Préparation de la rentrée scolaire 2020**

L'épidémie de covid-19 en cours va avoir des conséquences sociales durant les prochains mois. Dans l'Éducation Nationale notamment, l'organisation de l'enseignement et de la vie collective des élèves devra probablement être adaptée pour limiter les risques d'une seconde vague, soulevés par des spécialistes en santé publique.

Un des aspects les plus saillants de la gestion de la crise a été, de l'aveu même du président de la République, le manque d'anticipation. Ainsi, au-delà de la reprise potentielle de mai ou juin, nous voulons faire part de nos préoccupations pour l'année scolaire prochaine. La rentrée du mois de Septembre, quelle que soit la situation épidémique, devra être pensée et organisée de manière exceptionnelle et concertée. Nous avons besoin, pour assurer la réussite de nos élèves, que les dispositifs de remédiation soient pensés de manière collective et en concertation entre la direction de l'établissement, les personnels de Vie Scolaire, et les enseignant.e.s et les agents de service.

Nous ne sommes pas en mesure de dire quel sera l'état sanitaire en septembre. Mais nous savons d'ores et déjà que nos élèves, de la sixième à la terminale, auront besoin de dispositifs spécifiques de remédiation dans de nombreuses matières. Si l'enseignement à distance a permis de garder un lien pédagogique effectif avec la plupart de nos élèves, nous savons les limites et les failles de ce système pour leur progression.

De ce fait, il nous semble indispensable qu'une dotation exceptionnelle d'heures soit abondée dans notre DHG afin de pouvoir mettre en place les dispositifs adéquats. Après des années de baisse de notre dotation horaire, il nous est impossible d'assurer en l'état de notre marge d'autonomie un suivi approfondi pour pallier les difficultés de nos élèves et continuer d'assurer la qualité de notre mission de service public d'enseignement.

Afin d'assurer la meilleure qualité d'enseignement dans les meilleures conditions, il est nécessaire que ces dispositifs soient intégrés dans les emplois du temps des enseignant.e.s et des élèves.

Les recommandations du "Protocole Sanitaire" pour la reprise de mai/juin préconisent, entre autres, des cours en groupes restreints de 15 élèves maximum. Qu'en sera-t-il en septembre ? Si de telles recommandations sont encore d'actualité, il y aura besoin de beaucoup plus d'enseignants. L'Éducation Nationale devrait donc embaucher en urgence des enseignants supplémentaires.

Nous savons que depuis des années le nombre d'AED est trop faible. Les problèmes posés par ce déficit de personnels de Vie Scolaire lorsque les conditions sanitaires sont normales sont amplifiés par les potentielles mesures de distanciation sociale qui devront peut-être être mises en place. L'ouverture de plusieurs entrées, les roulements pour se rendre au self, la régulation de la circulation dans les couloirs... : tout cela demande des moyens humains bien supérieurs à ceux déjà trop faibles qui sont disponibles aujourd'hui.

Ainsi, pour toutes ces raisons, nous souhaitons être reçus au rectorat par la direction de vos services. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, monsieur le Recteur, en notre dévouement pour le service public et notre volonté de donner accès à tous nos élèves une école de qualité.

Les enseignants réunis en heure syndicale le mardi 12 mai